

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 février 2013 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt deux février deux mille treize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

**Présent(e)s :** Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Danielle AUROI à Odile VIGNAL, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Cyril CINEUX à Jacques LANOIR, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :** Guy BALLET

**Secrétaire :** Sandrine CLAVIERES

*Messieurs Jérôme GODARD et Olivier BIANCHI (avec le pouvoir de Madame Odile SAUGUES) arrivent pendant le débat de la question n°2.*

*Monsieur Bruno SLAMA arrive pendant le débat de la question n°2 et reprend son pouvoir (donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Marie SAVRE et Messieurs Djamel IBRAHIM-OUALI et Eric SEVRE quittent la séance avant le vote de la question n°4.*

*Madame Cécile AUDET donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance avant le vote de la question n°5.*

*Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance avant le vote de la question n°6 (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).*

*Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°7.*

*Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL quitte la séance avant le vote de la question n°7.*

*Madame Christiane JALICON donne pouvoir à Madame Anne COURTILLÉ et quitte la séance avant le vote de la question n°9.*

*Monsieur Louis VIRGOULAY donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE et quitte la séance avant le vote de la question n°9.*

-----  
**Rapport N° 20**  
**MARCHÉS PUBLICS - AVENANTS**  
-----

<b>MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES</b> <b>(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)</b>
---

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I - La réalisation de travaux
- II - L'achat de fournitures
- III - L'achat de services

**I – La réalisation de travaux**

1) Marché à bons de commandes : Travaux d'étanchéité dans les bâtiments communaux, lot 2 Zone Sud

Le marché à bons de commande pour les travaux d'étanchéité dans les bâtiments communaux pour le lot 2 zone Sud arrive à échéance le 7 mai 2013, mais son montant maximum va être atteint avant cette date limite. Il permet de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel minimum est estimé à 32 500,00 € HT et le maximum à 135 000 € HT.  
Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.  
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Objet et étendue du marché :  
Travaux d'étanchéité dans les bâtiments communaux, lot 2 zone Sud  
valeur mini annuelle 32 500 € HT  
valeur maxi annuelle 135 000 € HT

2) Réalisation d'un confortement par clouage d'une partie du mur de soutènement situé square Gémont

Dans le cadre du marché de la rénovation du mur de soutènement de la rue Clausmann, lors de la phase de piquage de l'enduit, une fracture pénétrant dans la maçonnerie de l'ouvrage a été découverte tout au long du chaînage d'angle situé à droite de l'ascenseur urbain. Les travaux ont été arrêtés sur cette zone et un bureau d'étude a été désigné afin de réaliser un diagnostic géotechnique de cette partie de l'ouvrage. Le rapport de diagnostic a conclu à la nécessité de réaliser des travaux de confortement du chaînage d'angle en réalisant un

agrafage de la fissure et en confinant la partie de la fondation mise à nu par les travaux de l'ascenseur à l'aide d'une paroi clouée.

La réalisation d'un confortement par clouage permettra de pérenniser l'ouvrage de soutènement au niveau du chaînage d'angle situé à droite de l'ascenseur urbain. Les travaux sont prévus durant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2013.

Le montant global de l'opération est estimé à 50 000,00 € HT.

Les crédits budgétaires sont inscrits à hauteur de 59 800 € TTC sur l'imputation : ch. 023 / fonction 820 / nature 2315.8 / opération 2008058 / service 570.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Marché ordinaire attribué en un lot unique.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Il s'agit de réaliser un agrafage de la fissure par clouage ainsi qu'une paroi clouée en béton projeté pour protéger partie de la fondation du mur de soutènement mise à nu.

Ces travaux concernent les 11 mètres linéaires de mur de soutènement situés à droite de l'ascenseur urbain.

### 3) Marché à bons de Commande de travaux d'électricité dans les bâtiments communaux- Zone SUD

Le marché à bons de commande pour les travaux d'électricité dans les bâtiments communaux pour la zone Sud arrive à échéance le 28 août 2013. Il permet de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel minimum est estimé à 200 000,00 € HT et le maximum à 800 000 € HT.

Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot unique pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Objet et étendue du marché :

Travaux d'électricité dans les bâtiments communaux, zone Sud

valeur mini annuelle 200 000 € HT

valeur maxi annuelle 800 000 € HT

### 4) Marché à bons de Commande de travaux de plomberie dans les bâtiments communaux- Zones Nord et SUD

Le marché à bons de commande pour les travaux de plomberie dans les bâtiments communaux pour les zones Nord et Sud arrive à échéance le 28 octobre 2013. Il permet de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel minimum est estimé à 30 000,00 € HT et le maximum à 120 000 € HT.

Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en deux lots séparés pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Nature et étendue des lots :

Lot 1

Travaux de plomberie dans les bâtiments communaux, zone Nord  
valeur mini annuelle 30 000 € HT  
valeur maxi annuelle 120 000 € HT

Lot 2

Travaux de plomberie dans les bâtiments communaux, zone Sud  
valeur mini annuelle 30 000 € HT  
valeur maxi annuelle 120 000 € HT

5) Marché à bons de Commande de travaux de plâtrerie peinture dans les bâtiments communaux-  
Zone B

Le marché à bons de commande pour les travaux de plâtrerie peinture dans les bâtiments communaux pour la zone B arrive à échéance le 28 août 2013. Il permet de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel minimum est estimé à 75 000,00 € HT et le maximum à 300 000 € HT.  
Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP  
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot unique pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Objet et étendue du marché :

Travaux de plâtrerie peinture dans les bâtiments communaux, zone B  
valeur mini annuelle 75 000 € HT  
valeur maxi annuelle 300 000 € HT

6) Maison du Peuple- Salle des fêtes : Mise en sécurité des locaux

Il s'agit de faire réaliser les travaux nécessaires à la levée de l'avis défavorable de la commission de sécurité, suite à un diagnostic sécurité incendie réalisé par la société APAVE.  
Le coût global de l'opération est estimé à 125 000 € HT. Au budget 2013, ont été inscrits 10 000 € TTC sur l'imputation d'étude : 20-025-2031-2004453-745. Les crédits de travaux seront demandés en DM1.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP  
Marché ordinaire attribué en 6 lots séparés

Nature des prestations:

Lot 1 : Couverture tuile – désenfumage  
Lot 2 : Serrurerie – menuiserie extérieure  
Lot 3 : Menuiserie bois  
Lot 4 : Plâtrerie peinture  
Lot 5 : Electricité  
Lot 6 : Ventilation

## 7) Marché à bons de commande de travaux de Chauffage - Ventilation

Le marché à bons de commande pour les travaux de chauffage - ventilation dans les bâtiments communaux arrive à échéance le 1er juillet 2013. Il permet de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel minimum est estimé à 41 806,00 € HT et le maximum à 167 224 € HT.  
Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.  
Accord-cadre en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot unique pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Objet et étendue du marché :  
Travaux de chauffage - ventilation dans les bâtiments communaux.  
valeur mini annuelle: 41 806 € HT  
valeur maxi annuelle 167 224 € HT

## **II – L'achat de fournitures**

### 1) Fourniture de pièces d'arrosage automatique

Il s'agit de lancer une consultation pour assurer la maintenance et l'extension des installations d'arrosage automatique dans les espaces verts municipaux

La dépense globale pour les quatre ans est comprise de 24 000 à 128 000 € HT. Ces achats seront payés à partir des crédits inscrits à hauteur de 332 160 € TTC sur l'imputation 011 / 823 / 60628 service 525.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP  
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable deux fois, attribué en deux lots séparés.

Nature et étendue des lots :  
lot n° 1  
Nature des prestations :  
Pièces de matériels d'arrosage courant.  
Valeur mini 2 000 € HT  
Valeur maxi 12 000 € HT

lot n° 2  
Nature des prestations :  
Pièces de matériels d'arrosage de marque Rain Bird...  
Valeur mini : 4 000 € HT  
Valeur maxi : 20 000 € HT

## 2) Fourniture de béton et mortier

Un marché à bons de commande est nécessaire pour la fourniture de béton et mortier afin de réaliser en régie les travaux afférents.

L'identification des fournitures intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible une deux ou trois fois.

Le service pourra, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

La dépense globale pour les quatre ans est de 35 000 € H.T. Ces achats seront payés à partir des crédits inscrits à hauteur de 40 000 € TTC sur l'imputation 011 822.1 60628 OP1199 570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable deux fois, attribué en un lot unique.

valeur mini annuelle: 4 000 € HT

valeur maxi annuelle : 16 000 € HT

## 3) Fourniture de jardinières

Il s'agit d'assurer l'embellissement de la ville en remplaçant des jardinières existantes par de nouveaux modèles ou en créant de nouvelles installations.

Le montant estimé de l'opération totale hors taxes est compris entre 80 000 et 320 000 € H.T. / 4 ans

Les crédits sont inscrits au budget 2013 à hauteur de 30 000 € TTC sur l'imputation : 021 / 823 / 2188 OP 190 service 525.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable deux fois, attribué en un lot unique.

valeur mini annuelle: 20 000 € HT

valeur maxi annuelle : 80 000 € HT

## 4) Fourniture de matériel spécifique d'adaptation au poste de travail pour les personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la convention signée avec le Fonds d'Insertion des Personnes handicapées dans la Fonction Publique qui permet à la Ville de Clermont-Ferrand de recevoir des aides financières pour l'intégration professionnelle du personnel en situation de handicap, ce marché est destiné à fournir du mobilier ergonomique adapté aux handicaps de ces personnes.

Il est proposé de recourir à un marché à bons de commande avec montant minimum défini sur la durée totale du marché afin de pouvoir au fur et à mesure commander du matériel spécifique d'adaptation au poste de travail pour les personnes en situation de handicap

Le montant estimé de l'opération totale hors taxes est estimé à 50 000 € HT pour les quatre ans du marché.

Les crédits sont inscrits au budget 2013 à hauteur de 20 000 € TTC sur les imputations :

00 21 020.9 2184 2223 079

00 21 020.9 2183 2222 079

00 21 020.9 2188 2217 079

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable trois fois, attribué en un lot unique.

valeur mini annuelle: 5 000 € HT

valeur maxi annuelle : 20 000 € HT

5) Fournitures et services pour la maintenance du système de télécommande radio pour l'éclairage public

L'allumage et l'extinction du réseau d'éclairage public de la Ville de Clermont-Ferrand est télécommandé par un système radio. Il est nécessaire de faire appel à un prestataire pour l'exécution de cette prestation.

Il s'agit de conclure un marché pour assurer la fourniture et la maintenance de ce système de Télécommande Radio en place, pour effectuer :

- Les extensions et rénovations du réseau,

- Assurer les procédures préventives ou curatives, annuelles ou sur ordres, en vue de maintenir en bon état de fonctionnement les installations existantes.

Il est proposé de passer un marché à bons de commande d'une durée initiale d'un an renouvelable 3 fois.

Le montant estimé de l'opération totale hors taxes est estimé à 320 000 € HT pour les quatre ans du marché.

Les crédits sont inscrits au budget 2013 sur les principales imputations : 23-814-2315.2-531 et 011-814-61523-531.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable trois fois, attribué en un lot unique.

valeur mini annuelle: 20 000 € HT

valeur maxi annuelle : 80 000 € HT

### **III – L'achat de services**

1) Organisation d'un séjour en Corse culturel et sportif de 3 semaines pour un groupe de 25 adolescents et 4 accompagnateurs

Il s'agit de lancer une consultation pour attribuer un marché qui a pour objet d'organiser un séjour culturel et sportif en Corse, pour 25 adolescents et 4 accompagnateurs.

Le coût global de la prestation est estimé à 25 000 € HT annuel.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 63 000 € TTC sur l'imputation 011/422.009/6042/801

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable trois fois, attribué en un lot unique.

quantité mini annuelle : 15 personnes

quantité maxi annuelle : 29 personnes.

2) Vérification et maintenance des installations de désenfumage Naturel des bâtiments de la ville de CLERMONT-FERRAND

La réglementation impose la vérification annuelle des installations de désenfumage des bâtiments. Ces vérifications doivent être effectuées par une entreprise agréée.

Il est proposé de recourir à un marché à bons de commande avec montant minimum défini sur la durée totale du marché afin de pouvoir au fur et à mesure commander les prestations de vérification et de maintenance.

Le coût global de la prestation est estimé à 39 000 € HT.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 19 950 € TTC sur l'imputation 011 / 020.9 / 6188 / 598 / 780

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée ferme de 4 ans, attribué en un lot unique.

Nature des prestations :

Vérification et maintenance des installations de désenfumage naturel des bâtiments de la ville de Clermont-Ferrand.

valeur mini: 30.000,00 € HT

valeur maxi: 70.000,00 € HT

### 3) Fourniture de services de télécommunication (abonnements, communications ...) relatifs à la téléphonie fixe et mobile pour l'ensemble des services municipaux pour les flux entrants et sortants

Il s'agit de lancer un appel d'offres ouvert européen pour les achats de services opérateurs (abonnements, communications...) relatifs à la téléphonie fixe et mobile

Le coût global de l'opération est estimé à 950 000 € HT sur 4 ans.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 pour

Montant PR : 260 000 € TTC sur l'imputation 011/6262 – opérations 737/1149 service 860

Montant EAU : 13 000 € HT sur l'imputation 011/6262 – opérations 737/1149 service 860

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, attribué en deux lots séparés.

Nature et étendue des lots :

lot n° 1 : Téléphonie Fixe

Nature des prestations :

Raccordements et abonnements pour les sites liens T2, T0, analogiques ou IP (trafic voix ) Communications arrivées et départs toutes destinations toutes natures.

Valeur mini 80 000 € HT /an

Valeur maxi 320 000 € HT /an

lot n° 2 : Lot 2 Téléphonie mobile

Nature des prestations :

Abonnements communications et services complémentaires (Data ...).

valeur mini 40 000 € HT /an

valeur maxi 160 000 € HT /an

### 4) Nettoyage, entretien, réparations, déplacement, remplacement de panneaux réservés à l'affichage d'opinion

Conformément aux articles R581-2 et R581-3 du code de l'environnement, la Commune de Clermont-Ferrand met une surface de 136 m<sup>2</sup> à la disposition de l'affichage associatif et de l'affichage d'opinion sous la forme de dispositifs spécifiques (68 en service à ce jour). Ces panneaux réservés à l'affichage libre doivent être régulièrement nettoyés, entretenus, déplacés en cas de travaux de voirie, réparés et enfin remplacés en cas de dégradations trop importantes.



Il s'agit de lancer une consultation pour répondre aux obligations réglementaires prévues au code de l'environnement qui précise que les Communes doivent mettre à la disposition des associations des partis politiques et des habitants des surfaces publicitaires réservées à l'affichage d'opinion. En ce qui concerne Clermont-Ferrand, la surface minimum obligatoire est de 82 m.

Le coût global de l'opération est compris entre un mini de 46 656 € HT et un maxi de 65 560 € HT sur 4 ans.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 pour :

10 000,00 € HT sur l'imputation : 13 011 90.63 61558 031 pour le nettoyage/entretien

et 3 000,00 € HT sur l'imputation : 13 011 90.63 6188 031 pour la dépose/repose, réparation et acquisition.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 4 ans ferme, attribué en un lot unique.

valeur mini 46 656,00 € HT/ 4 ans

valeur maxi 65 560,00 € HT/ 4 ans

Nature des prestations :

1- Le nettoyage des panneaux réservés à l'affichage associatif et d'opinion  
(12 tournées minimum par an)

Le nettoyage consiste à assurer la propreté par lavage des panneaux, à décoller tout affichage et à évacuer des alentours tous dépôts provenant de l'affichage.

2 - Des nettoyages supplémentaires en cas de besoin.

3 - L'entretien de la totalité des panneaux.

L'entretien consiste en la remise en état dans les meilleurs délais de toutes dégradations constatées tant par le titulaire que par la Commune qui pourra donner à l'entreprise des instructions d'intervention immédiate si la sécurité ou l'hygiène publique sont menacées.

4 - Le remplacement éventuel de panneaux.

Si en cas de détériorations trop importantes, l'état du panneau ne permet pas de procéder à sa réparation dans des conditions techniques et financières satisfaisantes, il sera alors procédé d'un commun accord des parties à son remplacement. Le panneau proposé par le titulaire du marché sera semblable ou équivalent à celui en place et à remplacer.

5 - Le déplacement des panneaux (dépose, transport, stockage, repose éventuelle).

Les panneaux démontés à la suite de travaux réalisés sur la voirie communale et entreposés devront être remontés sur les lieux qui seront indiqués. La remise en état de la voirie est à la charge du titulaire du marché.

6 - La fourniture et la pose d'éventuels nouveaux dispositifs.

##### 5) Renouvellement de la DSP de la Coopérative de Mai / Recours à une Mission d'assistance

Pour mémoire, le terme du contrat de DSP de la Coopérative de Mai interviendra le 31 décembre 2014. Une étude de la DAJ concernant le calendrier prévisionnel de la procédure permet de constater qu'il conviendrait de lancer officiellement le principe du renouvellement de la DSP dès le Conseil Municipal de Juin 2013.

Dans l'hypothèse d'un renouvellement de la procédure de DSP dans le cadre d'un contrat d'affermage, il est nécessaire de lancer une consultation en procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP, pour disposer d'une mission d'assistance pour accompagner la Ville.

En effet, il convient de rappeler que la Coopérative de Mai bénéficie d'une subvention annuelle de 513 000 €/an (soit 3 078 000 € sur la durée du contrat). Il s'agit d'un service culturel délégué à caractère industriel et commercial (il est autofinancé à hauteur de 55 %) et se trouve donc dans un champ concurrentiel. Dès lors, une mission d'assistance pourrait être justifiée sur les aspects suivants :

- Choix du mode de gestion (affermage, EPCC ou autres), en lien avec les besoins de la collectivité.
- Amélioration du cahier des charges sur la base d'une étude comparative réalisée avec d'autres Salles de Musiques Actuelles (SMAC).
- Prise en compte des observations de la Chambre Régionale des Comptes sur le calcul de la compensation financière de la Ville et de la redevance annuelle.
- Clarification des relations avec l'association 6.3 dans le contrat
- Participation à l'analyse des candidatures et des offres.
- Assistance de la Ville dans la phase de négociation.
- Élaboration du contrat définitif. Sur la base des informations fournies par la DiCOQ, une mission de ce type peut être estimée à 20 000 € TTC. Sachant que cette dépense n'avait pas été intégrée à la proposition du BP 2013, il conviendrait donc dans cette hypothèse de prévoir ce crédit en DM1.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

**MARCHES PUBLICS –  
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

- I - Réalisation de travaux
- II - Achat de fournitures
- III - Achat de services

**I - Réalisation de travaux**

1) Construction d'un maison de Quartier et d'une salle de spectacle à la Gauthière  
Lot : 02 Macro lots (clos - couverts - finitions) – marche négocié restreint

Marché négocié restreint selon l'article 35.I.1 du code des marchés publics suite à un premier appel d'offre déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 22 octobre 2012.

La CAO, lors de sa séance du lundi 04 février 2013, a décidé de retenir l'offre suivante :  
Marché 13-033N

DUMEZ LAGORSSE  
11 rue Patrick Dépailler  
63063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Montant retenu : 2 687 428,35 € HT

**II – L'achat de fournitures**

1) Achat de denrées alimentaires nécessaires pour les crèches et les centres aérés de la Ville de  
Clermont-Ferrand - Produits d'épicerie et de boissons pour la DAJL – marche négocié restreint

Marché à bons de commande.

Marché négocie restreint selon l'article 35.I.1 du code des marchés publics suite à un premier appel d'offre déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres du 03 décembre 2012 (lot 4).

Marché à bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics durée : 1an  
renouvelable 3 fois

montant minimum annuel : 20 000 € HT

montant maximum annuel : 70 000 € HT

La CAO, lors de sa séance du lundi 28 janvier 2013, a décidé de retenir l'offre suivante :  
Marché 13-027N

Nature des prestations : fourniture de produits d'épicerie et de boissons pour la DAJL  
TRANSGOURMET - 8 rue Jacques Cœur - ZA Robet - 03400 YZEURE

valeur mini : 20 000 € HT

valeur maxi : 70 000 € HT

résultant de la simulation de 25 120,73 € HT.

### **III - Achat de services**

#### 1) Nettoyage courant des locaux et de la vitrerie de l'Opéra municipal de Clermont-Ferrand

Marché ordinaire

Lot unique

Appel d'offres ouvert

Marché n° 13-039

La CAO lors de sa séance du 11 février 2013 a décidé de retenir l'offre suivante :

TFN PROPLETE CENTRE

ZAC du pont des Nautes

4, rue de l'Industrie

03410 SAINT VICTOR

Pour un montant de 46 387,05 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

## MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville dans les domaines suivants :

**I – la réalisation de travaux**

**II – L'achat de fournitures**

**III - L'achat de services**

### **III - L'achat de services**

#### 1) Avenant au marché n° 13-007 : Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du pôle d'échanges intermodal (PEI) de la gare centrale SNCF de Clermont-Ferrand

Le marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du PEI de la gare centrale a été attribué par le SMTC au cabinet Fabre & SPELLER, qui en a exécuté toutes les phases études. Puis dans le cadre de la constitution d'un groupement de commande (SMTC, Ville, Clermont Communauté), ce marché a été réparti pour l'exécution de la phase travaux.

Dans ce marché de maîtrise d'œuvre, une mission de conception et de réalisation de la signalisation lumineuse tricolore a été omise.

Afin d'assurer un bon fonctionnement en terme de circulation et de sécurité du projet, un nouvel avenant au marché vous est proposé.

Cette prestation globale est valorisée à 30 420,00 € HT pour laquelle le service a reçu le détail ainsi qu'un acte spécial de sous traitance.

La clé de répartition des prestations du marché de Maîtrise d'œuvre est de 46 % pour le SMTC, 29 % pour la Ville et 25 % pour Clermont Communauté.

Les charges financières liées à cette mission complémentaire sont donc les suivantes :

SMTC = 13 993,20 € HT,

Ville = 8 821,80 € HT,

CLERMONT COMMUNAUTE = 7 605,00 € HT,

La dépense à la charge de la Ville de Clermont-Ferrand est donc fixée à 8 821,80 € HT.

Pour la Ville, le montant du marché de maîtrise d'œuvre était de 159 349,80 € HT.

Il passerait à 168 171,60 € HT, ce qui représente une augmentation de montant de 5,53 %.

La Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du lundi 11 février 2013 a prononcé un avis favorable à cette passation.

Compte tenu de l'enjeu stratégique majeur que représente pour la Ville de Clermont-Ferrand la création du Pôle d'Echanges Intermodal, il vous est proposé, en continuité avec les engagements pris depuis 2007 d'autoriser la passation de cet avenant.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 mars 2013

Pour Le Maire et par délégation,  
L'adjoint en charge des Marchés Publics,

Alain BARDOT